



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 4 août 2021 à 19h00 /
2021eko abuztuaren 4eko biltzarra, arratseko 19ak

Envoyé en préfecture le 05/08/2021

Reçu en préfecture le 05/08/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216400655-20210804-2021_49-DE

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
29 juillet 2021 / 2021eko uztailaren 29a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Nathalie DEJEAN, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Ann SIMON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Thierry TALAZAC (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Antoine COGNAUD (ri)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Fabien LARROQUET

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie Pierre CLAVENAD

2021-49 Signature convention pour un socle numérique / Oinarri numeriko batendako hitzarmenaren izenpetzea

Le plan de relance présenté par le Gouvernement comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires du plan de relance, la subvention de l'État couvre :

- pour le volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques, 70% de la dépense ;
- pour les services et ressources numériques, 50% de la dépense.

Les trois écoles d'Ascaïn souhaiteraient pouvoir bénéficier de ces équipements suivantes :

1)Ecole Publique

Volet équipement

- dépense totale : 10 500 € TTC
- subvention sollicitée : 4 900 € (plafond subventionnable 7 000 € pour 2 classes)

Volet services et ressources numériques

- dépense totale: 1 000 € TTC
- subvention sollicitée : 500 €

2)Ecole Sainte Maire

Volet équipement

- dépense totale : 7 000 € TTC
- subvention sollicitée : 4 900 €

Volet services et ressources numériques

- dépense totale: 667 € TTC
- subvention sollicitée : 333,50 €

3)Ikastola

Volet équipement

- dépense totale : 3 500 € TTC
- subvention sollicitée : 2 450 €

Volet services et ressources numériques

- dépense totale : 333 € TTC
- subvention sollicitée : 166,50 €

Il est proposé au Conseil municipal de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les 3 écoles de la commune et d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante avec l'Académie de Bordeaux.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les 3 écoles d'ASCAIN.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante avec l'Académie de Bordeaux.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

